

PROCES-VERBAL DU VENDREDI 15 JANVIER 2016

Convocation du 07 janvier 2016

Étaient présents: Mmes et Mrs les conseillers municipaux:

Corinne MOREL, Christine PERONNE, Catherine POLMAN, Martine QUOIRAUD,

Pierre BAJOR, Raymond BENITO, Jean-Marie BLAINEAU, Laurent GESTRAUD, Patrick PIVETEAU, Marcel PRECIGOUT, Pascal RIVET, Christian VIMPERE

Absents excusés : Aurélia RIPOCHE a donné procuration à P. PIVETEAU

Stéphane VILLETTE a donné procuration à L. GESTRAUD

Philippe ZANDVLIET

Secrétaire de séance : Patrick PIVETEAU

Avant l'ouverture de la séance M. le Maire présente M. Mme Jérôme LE BRIGAND, preneurs du multiple-rural communal à compter du 15 janvier 2016.

La séance est ouverte à 20 heures 45.

1-LES COMPTES-RENDUS DE LA REUNION du 04 décembre 2015 et 07 janvier 2016 sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

2-MULTIPLE-RURAL COMMUNAL

M. le Maire porte à la connaissance des membres du Conseil municipal que le bail a été signé à effet du 15 janvier 2016 aux conditions délibérées et votées lors de la séance du Conseil municipal du 7 janvier 2016.

Il est stipulé dans le bail que le montant de la taxe foncière sera minoré de la surface du logement. L'adjoint aux finances présente et commente la ventilation de la Taxe foncière réglée en 2015 par la commune. La surface du logement représente 20,72% de la surface totale mise à disposition.

3-PERSONNEL COMMUNAL

- Services techniques

M. le Maire informe les membres du Conseil municipal que M. A. Jourde a demandé par un courrier daté 18 décembre 2015 une prolongation de son arrêt longue maladie d'un an à compter du 12 janvier 2016.

M. le Maire informe les membres du Conseil que le contrat à durée déterminée de M. B. Berland arrive à échéance. Nous avons la possibilité, pour le conserver dans l'effectif, de faire un contrat de remplacement temporaire de fonctionnaires le temps de l'arrêt longue maladie de M. Jourde.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les membres du Conseil municipal sont favorables au renouvellement du contrat de M. Berland sous le statut de remplacement temporaire de fonctionnaires.

- Proposition d'avancement de grade

M. le Maire informe les membres du Conseil municipal que Mmes Corinne Gerbeau et Martine Ribière remplissent les conditions nécessaires pour bénéficier d'un avancement de grade.

Après en avoir délibéré et à la majorité, les membres du Conseil municipal émettent un avis favorable à la proposition présentée par M. le Maire. Pour 13 – Abstention 1

4-OUGC DU KARST

Un courrier de la Préfecture de la Charente daté du 14 décembre 2015 nous informe de l'ouverture d'une enquête publique, d'une durée de 32 jours, du 11 janvier 2016 au 11 février 2016 inclus, préalable à l'autorisation unique pluriannuelle de prélèvement du volume global pour l'irrigation à des fins agricoles sur le périmètre de gestion de l'association du Grand Karst de La Rochefoucauld.

Un dossier et un registre d'enquête (ouvert par nos soins) resteront déposés à la mairie du 11 janvier 2016 au 11 février 2016 inclus, dans les conditions fixées par l'arrêté joint au dit courrier.

Le dossier d'enquête restera dans la mairie où il pourra être consulté pendant 2 mois à compter de la publication de l'arrêté d'autorisation conformément à l'article R214-19 du code de l'environnement.

Après en avoir délibéré et à la majorité, les membres du Conseil municipal émettent un avis favorable sur le projet envisagé. Pour 12 – Abstentions 2

5-INDEMNITE REPRESENTATIVE DE LOGEMENT 2015

M. le Maire porte à la connaissance du Conseil municipal un courrier daté du 9 décembre 2015 de la Préfecture relatif à l'I.R.L. due aux instituteurs ne bénéficiant pas d'un logement de fonction.

Après en avoir délibéré et à la majorité, les membres du Conseil municipal acceptent la proposition de la Préfecture de reconduire le montant de l'I.R.L. des instituteurs pour l'année 2015 soit un montant de base de l'I.R.L. De 2 185.00 €.

Pour 13 – Contre 1

6-REPAS DES AINES

M. le Maire présente un devis pour le repas des Aînés établi par le nouveau restaurateur implanté sur la commune. À noter une remarque sur la proposition du plat de résistance. La table sera dressée par nos soins et le service sera effectué par les conseillers et leur conjoint(e).

7-DEVIS

Il est demandé de se procurer les caractéristiques techniques des radiateurs proposés par CSO dans leur devis pour le remplacement des radiateurs dans le logement du Multiple-rural.

8-DECISION MODIFICATIVE

1-Lors de l'élaboration du budget prévisionnel, le compte pour le règlement du service urbanisme créé en cours d'année par la CDC Bandiat-Tardoire n'a pas été assez provisionné.

M. le Maire propose de régulariser comme suit:

Libellé du compte	Diminution des crédits		Ouverture des crédits	
	Compte	Montant	Compte	Montant
Combustibles	60621	-1 450,00 €		
Subventions d'équipement versées pour des bâtiments et installations			657351	+ 1 450,00 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les membres du Conseil municipal émettent un avis favorable pour l'opération de régularisation décrite ci-dessus.

2-M. Le Maire informe les membres du Conseil qu'il y a un dépassement sur l'opération 230 qui empêche la prise en charge de la facture pour son règlement.

M. le Maire propose de régulariser comme suit:

Libellé du compte	Diminution des crédits		Ouverture des crédits	
	Compte	Montant	Compte	Montant
Installations de voirie	2152-233	-1 610,00 €		
Installations générales- Bâtiments communaux			2135-230	+ 1 610,00 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les membres du Conseil municipal émettent un avis favorable pour l'opération de régularisation décrite ci-dessus.

9-RESULTATS COMPTES ADMINISTRIFS 2015

L'adjoint aux finances présente et commente les résultats non consolidés des comptes administratifs 2015 Assainissement et Budget principal.

10-PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

M. le Maire informe les membres du Conseil municipal que la commission ad hoc a reçu le 7 janvier dernier le cabinet Guérif Archiurba qui a repris le dossier suite à la cessation d'activité du cabinet Doutreuwe. Les représentants de la CDC Bandiat-Tardoire, maître d'œuvre, étaient présents.

Les études sont donc relancées. Une nouvelle méthodologie est mise en place et un calendrier est établi.

L'approbation du projet PLU par les membres du Conseil municipal est fixée en octobre 2016. La remise du dossier approuvé à la Préfecture pour le contrôle de l'égalité et aux PPA est fixée en novembre 2016.

La prochaine réunion se tiendra le 18 février 2016 à la mairie d'Agris pour la présentation du projet PLU aux Personnes publiques Associées (PPA) avant arrêt du projet et de l'évaluation environnementale. En suivant se tiendra le 24 février 2016 à la salle polyvalente une réunion publique à 20h30.

11-TELETHON 2016

M. Raymond BENITO porte à la connaissance des membres du Conseil municipal qu'il a été contacté par le Comité d'organisation du TELETHON, pour que la Commune d'Agris soit le pôle de la CDC Bandiat-Tardoire du TELETHON qui se déroulera le week-end du 3 et 4 décembre 2016.

M. le Maire demande si les membres du Conseil municipal souhaitent répondre favorablement à cette sollicitation.

Après en avoir délibéré et à la majorité, les membres du Conseil municipal émettent un avis favorable pour accueillir le TELETHON 2016. La participation des membres des associations communales sera indispensable pour la bonne organisation de cette manifestation. Pour 11 – Abstentions 3

La date du prochain conseil est fixée au **VENDREDI 12 FEVRIER 2016 à 20h30**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.